BOUMERDÈS

Les citoyens de la cité du 20-Août de Boudouaou ont soif

Aux citoyens qui déploraient la pénurie d'eau dans leur quartier, un vice-président de l'APC de Boudouaou n'a pas trouvé mieux que de leur dire : «il faudra patienter après le nouveau découpage pour savoir si votre quartier est situé sur le territoire de la commune de Boudouaou ou celui de Ouled Moussa.»

Photo : DR

De l'eau au robinet... un rêve très lointain.

C'est ce que nous a rapporté un habitant de la cité du 20-Août, localité à la lisière de Boudouaou et de Ouled Moussa. Notre visiteur nous a remis également une pile de copies de lettres de réclamations adressées aux autorités concernées au sujet de ce problème (APC, daïra, wilaya, ADE).

Comble de la frustration des habitants, ce quartier, par ailleurs, manque partiellement d'assainissement, d'aménagements, d'accès et autres commodités. Leurs habitations sont situées à moins de 100 m de la fameuse station de traitement de l'eau potable où sont produites quotidiennement plusieurs centaines de mètres cubes du précieux liquide alimentant les wilayas d'Alger et de Boumerdès. «J'ai demandé audience au P/APC de Ouled Moussa qui m'a reçu sans protocole. Il s'est engagé à résoudre tous nos problèmes dans le cas où notre quartier sera rattaché à sa commune», affirme M. Abarar. Il ne comprend pas pourquoi la commune de Boudouaou les a subitement déclassés pour ne pas dire reniés alors que leurs enfants sont scolarisés dans cette dernière. «Comble de l'ironie, estime notre visiteur, le même vice-président, qui nous a asséné que nous ne faisons pas partie de sa commune, a fait sa campagne électorale dans ce quartier désormais marginalisé.»

On sait que notre pays a des problèmes de cadastre mais on ne savait pas que des Algériens sont des SNP, sinon à quoi sert le recensement des populations ?

Abachi L.

BOUIRA

La Sonelgaz astreinte à rénover son réseau électrique à Saharidj

L'APC de Saharidj, située à 60 km à l'est de Bouira dans la daïra de M'chedallah, vient d'avoir gain de cause dans le conflit qui l'opposait à la Sonelgaz au sujet de la rénovation de son réseau situé au chef-lieu de la commune.

D'après le P/APC, la Sonelgaz est condamnée à rénover complètement son réseau de basse tension qui alimente le centre-ville, avec du fil électrique protecteur, alors que le réseau existant est en cuivre dénudé.

D'ailleurs, selon le P/APC de Saharidj, en tant que premier magistrat de la commune, il était de son devoir de protéger la vie de ses concitoyens surtout que, tout le monde à Saharidj se rappelle la mort d'une mère de famille, en 1995, sur la dalle de sa maison. La défunte, A.A.B, âgée de 27 ans et mère de trois enfants, avait sectionné une gaine en plastique afin de l'enrouler sur le fil électrique qui était près de la dalle pour protéger ses enfants. C'est alors qu'à un moment d'inattention, elle fut elle-même électrocutée. Dans son dépôt de plainte en 2006, le P/APC a tout naturellement cité l'exemple cette citoyenne afin que la Sonelgaz verse à sa famille un capital décès.

Au total, deux verdicts dont celui de la chambre administrative du conseil d'Etat ont été prononcés en faveur de l'APC et contre la Sonelgaz astreinte à la rénovation du réseau ainsi qu'au payement d'un capital décès, évalué à 200 millions de centimes à verser pour la famille de la défunte.

Or, d'après le P/APC, même après ces deux verdicts, la Sonelgaz a refusé de rénover le réseau. Ayant porté l'affaire pour une troisième fois en justice pour, cette fois-ci, refus d'appliquer un jugement de justice, la Sonelgaz a été condamnée le 24 août dernier à rénover le réseau avec astreinte pécuniaire à titre comminatoire de 3000 dinars par jour.

Cependant, même avec cela, le réseau n'est pas encore rénové et pendant ce temps, les citoyens vivant au chef-lieu continuent à courir le danger quotidien à cause de ces fils électriques apparents ou dénudés.

Y. Y.

EN RAISON DES COUPURES D'ÉLECTRICITÉ À TIARET

Le *ftour* à la... chandelle à Mahdia

Les habitants de la daïra de Mahdia, dans la wilaya de Tiaret, sont confrontés depuis le premier jour du mois de ramadan à des coupures itératives d'électricité intervenant principalement à l'heure du* f'tour*.

Peu avant la rupture du jeûne et au moment même ou elles se préparent à se mettre à table, les familles de cette localité sont brusquement plongées dans le noir, ce qui les oblige à recourir aux bougies avec tous les désagréments que cela engendre. Le comble, c'est que ce scénario désolant se répète quotidiennement et au même moment, au grand dam de la population. Aussi, en raison de ces mêmes coupures, la voix du muezzin annonçant l'heure du *f'tour* ne retentit plus à Mahdia, contraignant les habitants à jeûner quelques minutes supplémentaires.

S'agissant par ailleurs des programmes télévisés, ces derniers en sont carrément privés et la liste des déconvenues reste ouverte pour cette région est de Tiaret. Selon un habitant des 233-Lotissements, ces malencontreuses coupures durent entre 20 et 30 minutes et parfois plus, de quoi causer tous les désagréments, d'autant qu'au vu de la stabilité du climat jugé favorable ces temps-ci, aucun argument n'est valable aux yeux des plaignants pour justifier ces failles par le fournisseur d'énergie électrique. Les commerçants ne sont pas restés en marge de ces contretemps faisant face, eux aussi, à des contraintes de stockage et de conservation de produits périssables.

Par ailleurs, et au moment où nous mettons sous presse, d'autres habitants du quartier Bouhenni surplombant la ville de Tiaret, nous ont contacté pour déplorer ce même contretemps. Ces derniers sont également forcés malheureusement au *f'tour* à la... chandelle. Reste à savoir si d'autres cités sont aussi touchées par ce phénomène.

Mourad Benameur

VICTIME D'UN ACCIDENT DE LA ROUTE À AÏN BEÏDA

Le P/APW d'Annaba gravement blessé

Victime d'un accident de la circulation, survenu samedi après-midi au niveau de la daïra d'Aïn-Beïda, M. Zeroual, président de l'Assemblée populaire de la wilaya de Annaba, qui était en compagnie de trois cadres de l'éducation au volant de son véhicule, une Peugeot 406, percuta un enfant de 14 ans qui, malheureusement, décéda sur place.

Le conducteur perd le contrôle de son véhicule et termine sa course dans les champs. Transportés par la Protection civile, les blessés furent évacués aux urgences médicales de l'hôpital Zerdani de Aïn-Beïda. M. Zeroual, dont l'état de santé a été jugé préoccupant par les médecins de garde, fut transféré vers l'hôpital de Oum El-Bouaghi pour des examens de scanner.

A l'annonce de ce malheureux accident, le P/APW d'Oum El-Bouaghi et le P/APC de Aïn Beïda se sont dépêchés au chevet des blessés.

A noter la mobilisation des équipes médicales et paramédicales de l'hôpital de Aïn Beïda pour une prise en charge rapide et efficace, ainsi que le transfert des blessés vers les structures sanitaires de Annaba.

Moussa Chtatha

TLEMCEN

Cri de détresse d'un handicapé de Beni-Bahdel

Un handicapé moteur à 100 % s'est présenté à notre bureau pour nous faire part de toute sa détresse et sa colère à l'égard du P/APC de Béni-Bahdel relevant de la daïra de Béni-Snous. Dans une lettre adressée au wali de Tlemcen, dont une copie remise à notre bureau, cette personne dénonce le comportement du président de l'APC et l'accuse d'injustice en le privant notamment du couffin de Ramadan.

Dans cette lettre, il demande l'intervention du wali en rappelant que l'indemnité de 4 000 DA qui lui a été attribuée, lui a été retirée et qu'il ne dispose d'aucun revenu pour subvenir à ses besoins. D'autre part, dans la même lettre, il dénonce un fait arbitraire qui lui occasionne de graves préjudices. L'APC de Béni-Bahdel a entrepris des travaux devant son domicile. Rappelons que des cas similaires ont été signalés çà et là, ce qui a nécessité parfois l'intervention de hauts responsables pour rappeler à l'ordre certains élus qui ne sont pas inquiétés. Il est à noter que l'action de solidarité envers les démunis se passe dans des conditions normales, et ce grâce aux subventions allouées à cette opération.

Par ailleurs, le wali de Tlemcen supervise chaque année en personne ces opérations en visitant les restaurants de la rahma avant la rupture du jeûne.

Faïza B.

La rentrée scolaire s'annonce difficile

Le cursus de la prochaine année scolaire s'annonce quelque peu problématique eu égard aux changements intervenus dans les programmes.

Concernant le moyen, une difficulté s'annonce à l'horizon puisque ce palier accueillera des élèves issus de deux systèmes (5e et 6e années) en même temps. Reste à savoir si ces élèves peuvent assimiler le même programme du fait qu'on ne leur a pas dispensé les mêmes cours. D'autre part, si l'élève doit faire face à cette nouveauté (encore une réforme), l'enseignant lui aussi trouvera des contraintes pédagogiques pour assurer sa mission.

Ajouter à cela le problème de surcharge (en moyenne 46 élèves/classe) dans le milieu rural, c'est notamment le cas à Sebra. Pour pallier au problème des effectifs du personnel enseignant, il est envisagé le transfert du primaire vers le moyen pour combler ce déficit.

D'autre part, le secteur de l'éducation a été doté de nouvelles infrastructures avec sept nouveaux CEM à travers la wilaya qui ouvriront leurs portes pour la prochaine année scolaire.

Par ailleurs, on observe une volonté chez les personnes analphabètes qui viennent s'inscrire dans le cadre du programme de la lutte conte l'analphabétisme. Ils sont 2 000 à manifester ce désir d'apprendre.

T. T. Chahrazed